

**ENQUETE PUBLIQUE sur le PROJET
de ZONAGE d'ASSAINISSEMENT de la Commune de LOISIA**

Par arrêté en date du 19 août 2016, le Président de la Communauté de Communes du Pays de St Amour (Jura), a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de zonage d'assainissement de la Commune de LOISIA.

A cet effet, Monsieur Marc DURIEUX, retraité de la Direction Départementale de l'Equipeement demeurant 350 chemin des Madeleines, SAINT DIDIER (39570), désigné par le Président du Tribunal Administratif de BESANCON, assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur. Il sera remplacé, le cas échéant, par le Commissaire Enquêteur suppléant, Monsieur Jean CARRON, Principal de Collège en retraite, demeurant 21 rue de la Tuffière - Marangea SARROGNA (39270).

L'enquête se déroulera du lundi 12 septembre 2016 au jeudi 20 octobre 2016, aux jours habituels d'ouverture de la Mairie, soit les lundis de 8h30 à 12h et les jeudis de 13h30 à 17h30.

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la Mairie de LOISIA, les :

- lundi 12 septembre de 9h à 11h,
- samedi 24 septembre de 14h à 16h,
- jeudi 20 octobre de 14h à 16h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de zonage d'assainissement de la Commune de LOISIA, pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie de LOISIA. Elles peuvent être également adressées par écrit au Commissaire Enquêteur.

**Le Président,
Thierry FAIVRE-PIERRET**